

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Appréhender le cadre juridique de l'aide sociale à l'enfance ASE

- > Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation



Vous souhaiteriez accompagner plus efficacement un enfant ou une famille en maîtrisant le champ de vos responsabilités hiérarchiques, administratives et pénales ? Concevoir votre relation écrite et orale avec le juge judiciaire et tout particulièrement avec le juge des enfants ? Appréhender une audience ? Respecter les droits de l'enfant ? Le droit est un pré-requis fondamental de votre métier : vous devez le prendre en compte quotidiennement dans vos pratiques professionnelles.

Notre formation «Appréhender le cadre juridique de l'aide sociale à l'enfance» est conçue pour répondre à ces besoins. Depuis 4 années nous formons tous les acteurs de l'aide sociale à l'enfance et nous leur permettons de pratiquer leur métier avec davantage de maîtrise grâce à une étude approfondie de ses aspects juridiques.

La formation peut être adaptée et proposée sur mesure à toute entreprise ou association qui en fera la demande. Dans ce cas nous contacter.

Objectifs

- * Connaître les règles et pratiques contribuant à une meilleure appréhension du cadre juridique de l'aide sociale à l'enfance.
- * Acquérir une meilleure connaissance de l'organisation judiciaire et des conditions d'exercice de l'autorité parentale.
- * Mieux comprendre l'environnement juridique des écrits professionnels afin d'en apprécier la portée.

Modalités pédagogiques :

- * Formation alternant théorie et pratique avec étude de cas concrets réels
- * Étude de la jurisprudence

Admission

Conditions d'admission

Être un professionnel en lien avec le travail social.

Modalités d'inscription

- * Candidatures en ligne closes. (15 places disponibles maximum)
- * Dates de la dernière formation : 14 octobre, 4 novembre et 25 novembre 2020.

Public cible

- * Chefs de service,

Assistant(e)s de services sociaux,

Assistant(e)s de direction,

- * Éducateur(trice)s spécialisé(e)s,
- * Éducateur(trice)s techniques,
- * Éducateur(trice)s de jeunes enfants,
- * Moniteur(trice)-éducateur(trice)s,
- * Technicien(ne)s de l'intervention sociale et familiale,
- * Conseiller(e)s en économie sociale et familiale,
- * Animateur(trice)s, délégué(e)s à la protection des majeurs

Droits de scolarité

Coût de la formation : 350 euros

Non éligible au CPF

Prochaine session en 2023/2024.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Philippine LOHEAC-DERBOULLE

✉ philippine.loheac-derboulle@univ-angers.fr

Contact administratif

Sylvie Lailier

☎ 02.44.68.86.98

✉ sylvie.lailier@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers